

## St JERÔME

**Boccard** Alexis. (Voir *Jujurieux*).

**Boccard** Jean. (Voir *Jujurieux*).

**Boccard** Jean Louis. Cultivateur demeurant à Poncieux. Bonapartiste. Dénoncé comme un complice et un agent de Marie César Savarin. Il est arrêté le 27 mai 1816 puis jugé le 29 mai 1816.

**Brun** Antoine. Cultivateur demeurant à Poncieux. Bonapartiste. Dénoncé comme un complice et un agent de Marie César Savarin. Il est arrêté le 27 mai 1816 puis jugé le 29 mai 1816.

**Brun** Joseph. (Voir *Jujurieux*).

**Chardon**, né en 1753 à Peyriat. Ordonné en 1782. Vicaire à Poncieux. Il abjure et abdique sa profession et sa foi, suivant l'arrêté du 8 pluviôse an II, le 27 pluviôse an II.

**Lempereur** André. (Voir *Jujurieux*). Maître en chirurgie demeurant à Saint-Jérôme, reçu par la communauté et par les lieutenants du 1<sup>er</sup> chirurgien du roi de Belley, le 11 janvier 1780. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Maire de Boyeux en 1809.

**Orsel** Joseph, né le 28 mars 1750 à Lyon. Avocat au conseil supérieur de Lyon. Conseiller de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon le 26 février 1772. Il achète en 1780 la baronnie de Châtillon de Corneille, Montgriffon, la Verdatière et la Tour des Echelles. Il achète la seigneurie de Chatelard de Lynes en 1787. Commandant de la Garde Nationale de St Jérôme en 1790. Officier municipal de Cuire la Croix Rousses en 1793. Emprisonné, il est libéré le 7 juillet 1794. Il décède le 5 octobre 1820.

**Ravet** Simon. Cultivateur demeurant à Poncieux. Bonapartiste. Dénoncé comme un complice et un agent de Marie César Savarin. Il est arrêté le 27 mai 1816 puis jugé le 29 mai 1816.

**Ravier** François. Propriétaire demeurant à Saint-Jérôme. Bonapartiste. Dénoncé comme un complice et un agent de Marie César Savarin. Il est arrêté le 27 mai 1816 puis jugé le 29 mai 1816.

**Rivat** Laurent. Demeurant à St Jérôme. Il sert au 1<sup>er</sup> bataillon de l'Ain. Blessé, il est en convalescence chez lui du 18 thermidor an II au 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV.